

Fabienne SCHLUND

LE HARCELEMENT A L'ECOLE UN ETABLISSEMENT FRANCAIS EN SUEDE

« C'est finalement dans les mesures de réhabilitation, permettant au coupable d'être rétabli dans la plénitude de ses capacités et de l'exercice de sa citoyenneté, que l'acte de juger rend hommage à sa finalité ultime : renforcer la paix civique. »

Paul Ricœur

Résumé : Le harcèlement à l'école est un problème qui n'est pas pris en compte en France. En revanche dans les pays scandinaves, c'est un problème social reconnu qui fait l'objet d'une attention et d'un traitement particuliers. Cet article présente une situation au carrefour de la Suède et de la France, celle d'un établissement français en Suède. Cet exposé commencera par une contextualisation de type ethnographique mettant en perspective les spécificités suédoises : émergence du harcèlement comme problème social, fonctionnement de l'école suédoise et traitement du harcèlement. Cet itinéraire permettra d'aborder, dans le cadre d'études de cas de harcèlement qui se sont produits dans cet établissement français implanté en Suède, les caractéristiques structurelles du harcèlement, le comportement des victimes et celui des agresseurs. Enfin, un point sera fait sur la place désormais accordée à la prévention dans cet établissement et sur le bilan de cette nouvelle appréhension du harcèlement.

Mots-clés : violence, harcèlement, école, prévention, Suède.

La violence qui s'est introduite dans les établissements scolaires et qui, trop souvent, fait la une des médias inquiète tout le monde. Qu'il s'agisse de violence entre élèves, de celle tournée contre les enseignants ou contre l'institution scolaire, de la violence des banlieues qui pénètre dans les écoles, de celle engendrée par la sélection scolaire, il n'existe aucun remède miracle pour en venir à bout. Parmi tous les actes d'agression existants, il existe une violence moins visible, plus insidieuse mais dont les conséquences à court et à long terme sont tout aussi dommageables. Cette forme de violence est le harcèlement¹. En Suède, pays dans lequel va se situer l'objet de ma recherche², on l'appelle le « mobbning »³.

¹ L'usage du mot " harcèlement " se banalise (voir les ouvrages de Marie-France Hirigoyen).

² Enseignante. Travail issu d'une maîtrise intitulée *Le harcèlement à l'école*, soutenue en mai 2001, à l'UFR de Sciences de l'éducation, Lille 3, sous la direction de Sylvie Solère.

³ D'autres termes existent, originaires des pays ayant mené une recherche conséquente sur la question. C'est en Norvège que Dan Olweus a, en premier, amorcé la recherche sur le harcèlement. Là-bas, on

F. SCHLUND

Le harcèlement ne concerne ni les disputes occasionnelles, ni les coups de pied décochés pendant les jeux, ni les conflits ponctuels où tout un chacun peut être impliqué à un moment ou à un autre. Il s'agit là de phénomènes qui arrivent dans tout groupe, même si on peut le déplorer. D'ailleurs le plus souvent, la personne touchée réagit et sa protestation essentielle va rapidement mettre un terme au conflit. Non, le harcèlement se produit quand un ou plusieurs élèves maltraitent un élève en particulier. Cette violence peut être physique (coups, bousculades...) et/ou verbale (insultes, remarques blessantes...) et/ou morale (mise à l'écart, privation d'amis...). Ce qui le caractérise, c'est qu'il se répète et dure souvent plusieurs semaines voire plusieurs mois. Il implique une relation de soumission et provoque des souffrances à long terme. Les signes extérieurs de ce harcèlement peuvent sembler bénins aux yeux des adultes mais leur répétition systématique est insupportable pour la victime qui est hors d'état de réagir. Comme elle ne se défend pas, comme personne n'intervient, alors les tracasseries qu'elle subit redoublent et génèrent anxiété, dépression, troubles affectifs qui peu à peu amoindrissent ses compétences. On estime que 5 à 10 % des enfants d'une école sont concernés par le « mobbning ». Cette violence développe à long terme des comportements anti-sociaux. Il est donc important de ne pas s'enfermer dans le silence et de prendre des mesures rapidement.

Depuis de nombreuses années, pour combattre la violence, la France a plutôt choisi la voie des sanctions et de la judiciarisation, à l'inverse, des pays ont opté pour un travail sur le climat psychosocial de l'école et adoptent des méthodes de résolution des problèmes centrées sur l'acceptation par les élèves des règles de vie de l'école et la modification de leur comportement. Parmi eux, la Suède s'est inquiétée de cette forme de violence qu'est le harcèlement et de ses conséquences et a mis en place un programme intensif pour la contrer. De l'échelon national au niveau local, des actions répertoriées, contrôlées et progressives sont menées pour prévenir et guérir les cas qui se présenteraient. On assiste d'un côté à des campagnes de sensibilisation très médiatiques, à des séminaires d'information et d'éducation pour les enfants, les parents et les membres de la communauté éducative et de l'autre, à une prise en charge très serrée des cas locaux de harcèlement. La gestion de ces cas se fait quasiment dans la confidentialité afin d'éviter la stigmatisation des harcelants et des victimes. Si les intimidateurs sont amenés à reconnaître la responsabilité de leurs actes, des solutions sont immédiatement mises en place pour les aider à transformer leurs attitudes agressives en attitudes positives afin de les réinsérer dans la communauté scolaire. Un important travail de fond, dont l'État est garant, est enclenché au niveau de chaque école pour stopper le « mobbning ». Puisqu'on pense que le harcèlement est la résultante d'un mauvais climat psychosocial dans l'école,

l'appelle le « mobing » qui devient « mobbning » en suédois. Il s'oppose au « trobing » norvégien ou au « trobbning » suédois qui désigne toutes les frictions quotidiennes qui se produisent entre élèves mais qui ne visent personne en particulier et n'ont pas de conséquences dans le temps. Le « trobbning » qui représente 90 % au moins des plaintes d'enfants ayant subi une violence n'est pas le sujet de ce mémoire. Au Canada où les recherches sur le harcèlement sont bien avancées, on parle plutôt d'« intimidations » et de « victimisations » alors qu'aux Etats-Unis, on parle de « bullying ».

le meilleur moyen de l'éviter, c'est changer cette atmosphère afin de permettre le bien-être de chaque individu dans l'école.

Est-il possible que des établissements français adoptent de telles stratégies de résolution de la violence scolaire ? La méthode est-elle transposable ? Quel intérêt y a-t-il à utiliser la négociation plutôt que la sanction ? Quel impact sur l'environnement scolaire ? S'agit-il d'essayer une technique de plus ou d'instaurer un autre mode de régulation sociale ? Quel type de société veut-on promouvoir au final ?

Ce texte présente un établissement français en Suède et des études de cas de harcèlement qui s'y sont déroulés. Cependant, cette présentation sera précédée par une contextualisation de type ethnographique mettant en perspective les spécificités suédoises : émergence du harcèlement comme problème social, fonctionnement de l'école suédoise et traitement du harcèlement. Ce cheminement permettra d'exposer les caractéristiques structurelles du harcèlement, le comportement des victimes et celui des agresseurs. Enfin, au carrefour de la Suède et de la France, un point sera fait sur la place désormais accordée à la prévention dans cet établissement et sur le bilan de cette nouvelle appréhension du harcèlement.

L'EMERGENCE DU HARCELEMENT COMME PROBLEME SOCIAL

C'est à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix que les problèmes « agresseurs » et « victimes » ont commencé à susciter un vif intérêt. Cette préoccupation, d'abord limitée aux seuls pays scandinaves, avait été portée par les médias et les parents d'élèves mais peu par les responsables d'établissement. Dan Olweus, professeur de psychologie à l'université de Bergen, a été le premier à se pencher sur les questions de harcèlement scolaire en publiant, en 1973, « Souffredouleur et tyrans : recherche sur le harcèlement scolaire »⁴. La situation a changé quand, en 1982, dans le nord de la Norvège, trois garçons de 10 à 14 ans se sont suicidés suite à des problèmes de harcèlement de la part de camarades de leur âge. Cet événement ayant provoqué un malaise et une tension considérables, le ministère norvégien de l'Education Nationale déclencha une campagne nationale de lutte contre les problèmes « agresseurs/victimes » dans les écoles primaires et les collèges de Norvège⁵.

En 1994, un plan intitulé « Combattre activement toutes les formes de maltraitances comme le mobbing et le racisme » est imposé à tous les établissements scolaires suédois. Le directeur de chaque école a désormais l'obligation de mettre en œuvre une information préventive et d'apporter une réponse pour prévenir les tracasseries contre les élèves ou les enseignants. Si un cas se déclare et fait l'objet

⁴ Un de ses ouvrages est désormais facilement accessible en français : Dan Olweus, 1999.

⁵ Parallèlement, une grande enquête fut lancée à Stockholm et dans trois autres villes suédoises auprès de 17 000 élèves du CE2 à la 3ème. Ces études systématiques ont fait l'objet de nombreuses publications de plus en plus étayées dans le temps puisque les enquêtes se poursuivent. Dans les années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, d'autres pays comme le Japon, les Etats-Unis, l'Angleterre, le Canada et l'Australie ont commencé à s'intéresser à ces formes de violence à l'école.

F. SCHLUND

d'une plainte, la commune dont dépend l'école et qui a recruté le directeur doit prouver qu'un plan efficient est en vigueur. Les plaintes peuvent être déposées auprès de la direction de « Skolverket » (Direction Nationale des Etablissements Scolaires), à la police ou auprès du « barnombudsman » (médiateur des enfants). Ce plan est toujours en vigueur aujourd'hui.

L'Etat suédois, impliqué depuis le début, a joué un rôle prépondérant dans l'institutionnalisation⁶ de la prise en charge du harcèlement et dans la mise en place du plan « anti-mobbning ». En effet, il est le garant des droits des élèves à vivre une scolarité sans être inquiétés et le recours quand un cas de harcèlement survient ; le citoyen fait confiance aux institutions dans leur capacité à aider les individus aux prises avec des difficultés de la vie quotidienne.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE SUEDOISE

L'école de base actuelle dure neuf ans et existe depuis 1962. Les enfants domiciliés en Suède sont soumis à l'obligation scolaire de 7 à 16 ans. La responsabilité d'ensemble de l'enseignement public suédois appartient au gouvernement et au parlement. Les instances nationales ont défini les grandes finalités des activités scolaires : égalité d'accès à l'éducation dans le système scolaire public, enseignement équivalent sur tout le territoire, connaissances théoriques et pratiques pour faire des êtres et des citoyens responsables, valeurs démocratiques, égalité entre les sexes et lutte contre les traitements offensants (brimades, racisme...). Ce sont les communes qui sont chargées de la mise en œuvre de ces finalités et des orientations nationales. Elles sont l'organisme de tutelle de l'école de base ceci incluant la fonction d'employeur du personnel scolaire et la responsabilité de leur formation permanente. Elles disposent d'une large autonomie pour gérer les activités éducatives dans le cadre de la législation, mais elles sont dans l'obligation d'avoir un plan qui définit les modalités d'aménagement et de développement de leur enseignement scolaire. La Direction Nationale des Etablissements Scolaires (Skolverket) assure le suivi, l'évaluation de l'école, le contrôle de l'enseignement et présente des propositions pour le développement scolaire.

La pédagogie dispensée varie du tout au tout comparée à la France. De la première à la sixième année (du CP à la 6^e), l'enseignant est presque le même pour toutes les matières sauf pour le sport, les activités manuelles et plastiques et la musique. Le plus souvent, l'élève ne change de maître que quand il arrive en classe de quatrième (CM2). Dans les lycées, les professeurs sont spécialisées dans deux ou trois matières. Le passage en classe supérieure est automatique. Les cours magistraux n'existant pas, les élèves au sein d'une même classe d'âge progressent individuellement en suivant des manuels adaptés à leur niveau et en bénéficiant de l'aide particulière de l'enseignant quand ils la réclament. Des objectifs communs doivent

⁶ Un bilan du plan national « anti-mobbning » est fait chaque année devant le parlement – c'est aux équipes pédagogiques dans les écoles et au « Barnens rätt i samhället » (BRIS, Conseil des droits des enfants en collectivité) qu'incombe l'essentiel de la lutte contre le « mobbning ».

être atteints à l'issue de la cinquième et de la neuvième année. Environ 98 % des élèves de l'école de base poursuivent leurs études au lycée. Il n'y a pas d'obligation à rendre le travail scolaire et les devoirs à la maison sont quasi-inexistants à l'école de base. La responsabilisation de l'élève est au centre des préoccupations.

Le mot « compétition » est banni du langage et les travaux sont librement choisis par l'élève tout au long de son cursus scolaire, le redoublement n'existe pas. Le principe de l'égalité entre élèves est le fondement du système et en l'absence de pression, de notation, de hiérarchie, les enfants sont peu incités à reproduire des valeurs de domination auprès de leurs pairs. Si l'enseignant veut émettre un avis sur le travail d'un élève, aucune remarque ne se fera devant ses camarades de classe. Le professeur sortira l'élève de classe même pendant les cours et discutera avec lui dans le couloir le temps nécessaire. Si son avis sur le travail est négatif, il ne doit toutefois entraîner aucune appréciation négative sur la personne elle-même. Ainsi, l'enfant ne subit ni menace, ni humiliation. C'est seulement à partir de la huitième année (notre 3ème de collège pour l'âge des élèves, notre 4e pour le nombre d'années de scolarité) qu'un système de notation apparaît, des indications à trois échelons sont attribuées dans les matières d'enseignement : Passable, Bien, Très bien. Si l'élève n'obtient pas passable dans une matière, il n'est pas noté mais reçoit une appréciation écrite qui peut contenir un avis sur son aptitude à faire des études supérieures. Un certificat de fin d'études marque l'achèvement de la scolarité de base.

En Suède, l'enseignant est vu comme un guide, non comme un savant. Quand les élèves ont à remettre un devoir écrit, on attend qu'ils émettent un avis et leur travail se présente écrit à la première personne du singulier : « je pense que..., je trouve que..., je crois que... ». Chacun doit établir une relation personnelle avec son sujet d'écriture, il doit se construire une opinion et il a le droit de contredire et d'argumenter.

Même si de nombreux enseignants suédois se plaignent du bruit permanent dans leur classe, la Direction Nationale des Etablissements Scolaires le juge utile et considère que le débat est la pièce centrale de la pédagogie. Le bruit montre qu'il y a collaboration entre les élèves et échange d'idées. Il est important d'entendre ce que les élèves, et non pas le professeur, ont à dire.

Il est possible, quotidiennement, aux personnels éducatifs et enseignants du lycée français, d'observer les manifestations de cette stratégie pédagogique, son bâtiment jouxtant une école primaire suédoise du quartier⁷ : conversations en tête-à-tête dans le couloir entre enseignant suédois et élève, élèves se promenant librement entre les différentes salles de classe, de musique, de gymnastique, de concert... enfants jouant dans la cour de récréation avec très peu, ou pas du tout, de surveillance et regagnant leur salle de classe sur simple appel. Les enseignants n'imposent pas leur autorité mais la gagnent. L'individu, sa personnalité, sa fragilité sont plus importants que les structures, les institutions, les programmes. Une attention spéciale est portée au bien-être de l'enfant qui prime sur le reste. Beaucoup d'actes du quotidien sont basés sur la confiance mutuelle.

⁷ Enfants de 7 à 12 ans.

LE TRAITEMENT DU HARCELEMENT : LA METHODE FARSTA.

Ce plan d'action n'est pas difficile à mettre en œuvre, il demande de la constance, du suivi et surtout la volonté de le mettre en œuvre. Il ne s'agit pas d'une psychothérapie mais d'une méthode à appliquer en urgence pour enrayer un phénomène de persécution. En quoi consiste la méthode Farsta ? Ce traitement comporte des spécificités qui n'ont rien à voir avec la manière dont nous Français gérons nos cas de violence.

Quelles sont les grands orientations qui déterminent le traitement du harcèlement ? Le pôle central est la cellule anti-mobbing qui applique une procédure toujours identique.

- Reconnaissance du harcèlement,
- Confidentialité totale,
- Pas de sanction⁸,
- L'entretien est l'essentiel du mode de règlement du conflit. Parler, discuter, ramener sans répit le débat sur les règles de vie en collectivité,
- Chacun, auteur de la violence ou victime, doit être préservé et doit pouvoir retrouver sa place d'élève à l'issue du conflit. Il ne faut pas créer une ambiance de culpabilisation,
- L'agresseur n'est pas stigmatisé par ce qu'il a commis. On lui montre qu'on a confiance en lui, qu'on croit en ses capacités à changer son comportement, qu'il peut y arriver. On ne va pas lui reprocher ses actes par la suite,
- Des points fondamentaux du fonctionnement de l'école sont remis en cause : l'ambiance qui règne dans l'école, les conditions de travail, la compétition entre élèves, le pouvoir des adultes, l'autorité imposée.

Au cœur de ce dispositif : l'entretien.

L'entretien se déroule en plusieurs phases : celle où le harcelant est mis face à ses propres actes et où il doit les reconnaître, celle où il doit se responsabiliser et se montrer créatif en trouvant des solutions pour sortir de la situation. L'atmosphère de l'entretien n'est ni celle de la punition, ni celle du pardon. Le ton n'est pas agressif mais ferme et respectueux.

Après la première surprise passée, l'élève est placé devant la nécessité de se prononcer : ou il accepte de reconnaître ses actes et leur portée, ou il fuit en repoussant la difficulté de se retrouver face à lui-même plus tard. Affronter sa propre réalité, se voir comme on est, avec ses défauts, crée un stress pas facile à surmonter et pourtant la discussion doit permettre au harcelant de ne pas fuir le problème. L'échange interactif doit l'amener peu à peu à renoncer à ses certitudes. Si le conflit intérieur ébranle un temps sa conscience et sa cohésion interne, ce passage est nécessaire pour la réorganisation de ses valeurs et la consolidation de son sens moral. Claudine Leleux (1994) explique cette phase fort bien en affirmant qu'il faut mettre « l'honnêteté et la rigueur morale à l'épreuve d'un défi ». On ne dit plus assez à

⁸ Tout au plus une perte de privilèges, par exemple : se passer de récréation, ne plus avoir le droit de sortir en ville pendant les heures creuses... pour éviter les contacts avec la victime. Mais cette perte de privilèges n'est appliquée que si le problème est vraiment récurrent.

l'enfant où se situe le bien et le mal, où sont les limites à ne pas dépasser. La confrontation entre le harcelant et ses actes d'agression ont pour but d'interpeller sa conscience, de délimiter son champ d'actions, de replacer « sa vie dans le bon chemin », de lui rendre sa dignité.

Dans une seconde phase, il s'agit non d'accabler l'agresseur mais au contraire de l'aider à construire une alternative lui permettant de sortir la tête haute de son attitude destructrice. Accabler sans offrir de porte de sortie reviendrait à enfoncer le harcelant et à le conduire à la récurrence. Il faut lui montrer qu'on peut raisonner différemment pour gagner une place de leader au sein d'un groupe. Il ne faut pas oublier que la personne en cause est un enfant ou un adolescent dont la personnalité n'est pas définitivement construite. L'entretien intervient dans une phase délicate pour son devenir. Les adultes doivent offrir leur confiance et leurs encouragements à l'agresseur et lui faire comprendre qu'il a des qualités est primordiales. « Pour reconstituer la morale, il est important de recourir aux forces actives et inventives de la conscience et entraîner l'individu à la poursuite de grandes fins collectives » rappelle toujours Claudine Leleux. Comprendre que les solutions du problème sont de son ressort donne au harcelant un pouvoir qui doit l'amener à réaliser des actes moraux qui le dépassent. On ne lui demande pas d'inventer des solutions irréalisables mais on cherche à l'amener à réfléchir sur lui-même.

Bien entendu des stratégies de prévention sont aussi mises en place, mais nous présenterons plus particulièrement celles développées par le lycée français.

Plus de la moitié des écoles de Stockholm utilisent la méthode Farsta et tous disent qu'elle se révèle très positive⁹. Entre 1987 et 1996, plus de 1 000 cas auraient été résolus dans toute la Suède. Beaucoup considèrent que cette méthode a, de plus, transformé l'atmosphère de l'école, que celle-ci est plus ouverte et plus rassurante. En revanche les parents se plaignent de ne pas toujours être informés quand leur enfant est en cause qu'il soit victime ou agresseur. Une nette diminution des violences a été obtenue à tous les niveaux étudiés (du CM1 à la 3^{ème}), auprès des garçons comme des filles, aussi bien pour les violences directes que pour les comportements anti-sociaux comme le vandalisme, les bagarres, le vol, les états d'ivresse et l'absentéisme. Les effets du programme ont été ressentis plus fortement après deux ans. Il n'y a pas eu déplacement des violences de l'intérieur de l'établissement au trajet. De plus, on a enregistré une nette amélioration du climat social de la classe : davantage d'ordre et de discipline, davantage de rapports sociaux positifs et une attitude plus positive vis-à-vis du travail scolaire et de l'école. En même temps, les élèves ont manifesté un niveau de satisfaction envers la vie scolaire plus élevé.

Cependant cette méthode correspond à la mentalité scandinave et au statut qu'on y réserve à l'enfant. Avant tout, elle s'inscrit dans la règle adoptée en Suède de guérir plutôt que de punir. A l'agresseur, on demande sans cesse : « Comment voudrais-tu mener ta vie ? » Les entretiens visent à le rendre citoyen. Comme l'écrit

⁹ En mars 2001, Dan Olweus annonçait devant le Parlement suédois que le nombre de cas de harcèlement dans les 15 écoles de Bergen qui appliquaient le nouveau programme de 1997 avait chuté de 30 % par rapport aux écoles-témoins. Si la Suède adoptait ce même programme, il y aurait 30 000 victimes en moins sur 90 000.

le philosophe Paul Ricoeur (1995), « c'est comme citoyens que nous devenons humains ». Dans la société suédoise, on développe l'idée de l'homme capable, capable d'agir, de parler, de se raconter, de se tenir pour responsable de ses actes. L'individu placé dans une situation de choix de vie ne peut nier les principes de justice susceptibles d'être acceptés par tous. La discussion durant les entretiens vise à emmener l'enfant indécidable sur le chemin de la raison et de l'attention à sa conscience morale. Elle donne aux auteurs la chance de se réinsérer dans l'école donc dans la société plutôt que d'être sanctionné et mis à l'écart. L'agresseur, comme la victime, doit pouvoir retrouver sa place d'élève. En France, la manière d'appréhender la violence est radicalement différente. La sanction tient trop souvent lieu d'unique solution et les victimes sont oubliées, même si, çà et là, des expériences comme « génération médiateurs »¹⁰ ou des acteurs s'attachent à améliorer les attitudes des élèves, rares sont les pratiques de médiation dans lesquelles on implique les élèves et dans lesquelles on considère que d'un conflit, aucun des protagonistes ne doit sortir perdant.

UN CONTEXTE PARTICULIER : UN ETABLISSEMENT FRANÇAIS EN SUEDE

Au travers de l'exemple d'un établissement français confronté en permanence au choc culturel franco-suédois et amené à appliquer le plan « anti-mobbing », j'essaierai de montrer comment notre système scolaire a intégré la gestion suédoise de ce type de conflits. Je tenterai d'expliquer les valeurs sociétales en jeu et les effets positifs de cette façon d'agir. Car même si, en France, les actes de violence semblent plus graves et les explications plus souvent d'ordre sociologique, le traitement suédois des conflits redonne une place centrale au respect, à la compréhension et une chance pour agresseurs et agressés.

En prenant à la rentrée de septembre 1997 un poste d'enseignante au cours moyen deuxième année du lycée français de Stockholm, je me suis trouvée plongée dans la société suédoise, sa culture, son mode de vie. Je vis néanmoins dans un contexte français puisque l'enseignement que je prodigue est en français, qu'il suit les programmes et les instructions de la France et que la totalité des collègues, de la maternelle à la terminale, est française hormis les professeurs qui enseignent le suédois. Toutefois, le statut de l'école (une fondation de droit privé) et la langue vernaculaire utilisée en cour de récréation, soudant des élèves de 34 nationalités différentes, sont suédois.

Comme tous les nouveaux professeurs, j'ai suivi à mon arrivée une formation sur le « choc des cultures » suédoise et française et j'ai parallèlement reçu des consignes très précises sur la manière d'aborder « l'individu-élève » en Suède. C'est lors de cette formation et tout au long de ma première année d'enseignement dans ce pays que j'ai découvert la spécificité du statut accordé à l'enfant en Suède et une méthode de résolution de la violence scolaire appelée la lutte « anti-mobbing » (anti-harcèlement).

¹⁰ J.-P. Bonafé-Schmitt, 2000.

Je suis arrivée dans cette école après que celle-ci eut connue une année difficile : un enseignant ayant tiré les oreilles à deux élèves (la pratique est punissable par la loi), le climat s'y était considérablement détérioré. Plainte des parents, mise en accusation d'autres collègues et plusieurs articles dans la presse avaient contribué à rendre l'atmosphère délétère. Lors de l'année scolaire 1997-1998, un audit a été effectué dans l'établissement par la Direction Nationale des Etablissements Scolaires. Des consultants extérieurs à l'école ont organisé des réunions d'« amélioration du contexte psychosocial » et un avertissement officiel a été donné à l'établissement pour lui enjoindre de suivre la législation en vigueur en matière de protection de l'enfance et de respect de l'individu. Le statut et l'existence de l'établissement étaient en jeu.

LE HARCELEMENT, ETUDES DE CAS

Au sein du lycée français, un certain nombre de cas de harcèlement ont été décelés entre septembre 1999 et février 2001. Si d'emblée, on peut affirmer qu'il ne s'agit pas de cas lourds¹¹, pourtant plusieurs d'entre eux ont provoqué des désarroi profonds déstabilisant les enfants concernés. La plupart de ces cas ont bénéficié de la procédure de suivi « anti-mobbing » avec plus ou moins de réussite.

1) Anne-Sophie et Joëlle

Dix heures, l'heure de la récré. Les élèves s'échappent de classe pour gagner la cour de récréation. Anne-Sophie, elle, n'est pas pressée. Elle pose une ultime question sur le cours de grammaire qui vient de se finir, cherche à prolonger la conversation avec la maîtresse puis finalement sort de classe pour se rendre à la bibliothèque et lire. Ce comportement n'inquiète personne, Anne-Sophie est une élève studieuse qui réussit brillamment. Pourtant depuis quelques mois, elle est fréquemment malade et, chose curieuse, elle perd ses cheveux par grosses touffes pour ne finalement conserver qu'un mince duvet blond sur la tête. Les parents consultent médecin sur médecin mais ne s'alarment pas outre mesure car Anne-Sophie, de santé fragile, a toujours passé des hivers difficiles. Mais peu à peu, l'institutrice et les enseignants qui la connaissent s'étonnent de sa solitude grandissante et du fait que sa meilleure amie Chloé ne joue plus avec elle. C'est une réflexion à haute voix d'un garçon de sa classe qui va faire émerger le harcèlement moral et notamment le rejet régulier dont elle fait l'objet depuis quatre mois. « Avec ta boule à zéro, t'es un vrai garçon ! ».

S'en suit une discussion en classe, un jour de maladie d'Anne-Sophie, sur les remarques blessantes qui permettent de révéler au grand jour l'ampleur des tourments qui lui sont infligés par Joëlle et son groupe d'amies : réflexions blessantes sur ses résultats brillants, sarcasmes sur ses chutes de cheveux, intrigues pour la séparer de son amie et l'isoler dans la cour, volonté délibérée de ne jamais faire de

¹¹ Les cas lourds peuvent entraîner tentatives de suicides, hospitalisation ou même changement d'établissements scolaires pour les victimes

travail en groupe avec elle ou de ne jamais la sélectionner dans son équipe de sport collectif. Une fois le problème mis à nu, Anne-Sophie et Joëlle ont été vues séparément par le groupe constitué de l'infirmière, de la psychologue et du directeur du primaire. Les parents d'Anne-Sophie ont été tenus au courant de la procédure engagée. Anne-Sophie pendant une demi année et Joëlle pendant trois séances ont été suivies par la psychologue.

2) Benoît et Youssef

Youssef est en 6^e mais il affiche déjà deux ans de retard. Ses résultats scolaires sont médiocres, mais il joue le caïd, le « fort en gueule ». Parce que son insolence envers les profs impressionne et parce qu'il vaut mieux l'avoir de son côté que contre soi, Youssef est élu délégué de la classe de 6^eme qu'il vient de redoubler. Il estime devant les autres qu'il saura tenir ce rôle puisqu'il connaît déjà la 6^eme. A défaut de se faire reconnaître par les profs par ses résultats, il cherche à montrer sa force auprès de ses pairs et y réussit. Seulement sa position est difficile à tenir puisqu'il lui faut sans arrêt produire des actes qui le maintiennent dans cette position de domination.

Benoît, 10 ans, est en CM2. Plutôt petit, il affiche une grande timidité. Il ne parle jamais sans être interrogé. Yasmina, elle, est plutôt grande, noire, coquette et débrouillarde mais les études ne la motivent particulièrement. Ce jour-là, Benoît et Yasmina forment un groupe qui comme les autres élèves sont chargés de faire une interview pour le journal scolaire « Papier Recyclé ». Yasmina et Benoît ont choisi d'interviewer les délégués de 6^e, Youssef et Tatiana. L'interview se passe mal. Benoît revient décomposé en classe tandis que Yasmina s'installe sans rien dire. Je demande à Benoît ce qui ne va pas et il éclate en sanglots sans pouvoir en dire davantage.

Heureusement, l'heure du cours de suédois suit immédiatement et je peux prendre Benoît à part. Tout d'abord, il refuse de parler puis par bribes il explique que Youssef n'a pas arrêté de le traiter de nabot, de se moquer de sa petite taille, que ce n'était pas la première fois mais que cette fois-ci il l'avait fait devant quelqu'un d'autre, de lui dire qu'il couchait avec Yasmina, qu'il n'était qu'« un petit tas de merde ». Yasmina, consultée immédiatement après cet entretien, confirme ses dires et rajoute que Youssef lui a passé la canne de hockey entre les jambes en lui disant plein d'insanités. Benoît, surtout, déplorait que leur interview n'ait rien donné ; il s'était investi dans ce travail car il espérait que leur texte serait choisi pour le journal. Je l'ai rassuré en lui disant qu'il avait bien fait de signaler les faits et que je me chargeais du règlement de l'affaire. La conseillère d'éducation fut alertée. Elle connaissait hélas Youssef. Celui-ci fut immédiatement retiré de classe pour un long entretien-surprise.

Devant les faits précis et l'immédiateté du traitement de l'affaire, Youssef avoua en être l'auteur. S'en suivit un rappel du programme « anti-mobbing », des actes permis et de ceux non-tolérés. Youssef dut retraduire dans ses mots à lui ce qu'on attendait comme comportement de sa part et ce qu'il devait faire pour réparer ses actes : notamment présenter ses excuses à Benoît et Yasmina. Vu tous les pro-

blèmes qu'il avait suscités, il fut mis « sous surveillance » jusqu'à la fin de l'année scolaire avec des séances régulières de suivi. Ses parents furent convoqués et informés des agissements de leur fils. Le problème s'arrêta là. Pourtant à la fin de l'année scolaire, son passé le rattrapa et, conjugué à ses mauvais résultats, le lycée souhaitait le faire redoubler une nouvelle fois, il décida alors d'intégrer un établissement suédois.

3) Nancy et Meriem

Nancy, canadienne, fréquente le lycée depuis le CM2. Bien que l'anglais soit sa langue maternelle et marque son français de fantaisies orthographiques, elle s'intègre bien en classe. Arrivée en 6ème, elle côtoie une nouvelle venue, Meriem, qui va beaucoup la perturber. Cette jeune Algérienne, d'allure garçonne, affiche comme ses trois frères et sœur qui fréquentent le même lycée, un langage très grossier. Pour s'imposer, elle se montre très insolente avec les jeunes professeurs, refuse même parfois de travailler et monte de mauvais tours aux élèves qui ne savent pas se défendre. Elle va s'en prendre particulièrement à Nancy en lui inscrivant des injures sur son casier, en lui glissant des préservatifs ouverts dans ses affaires de classe, en se moquant de son accent américain, en raillant son manque d'aisance à s'exprimer, en traitant la mère de Nancy de « grosse vache » à cause de son surpoids.

Les excès verbaux de Meriem sont vite connus de la conseillère d'éducation et des professeurs. Pourtant l'affaire qui ira en s'amplifiant entre Nancy et Meriem passe inaperçue. A bout, Nancy s'en ouvre à sa mère. Celle-ci téléphone directement aux parents de Meriem, au proviseur et la pression qu'elle exerce en permanence sur le lycée va empêcher que la procédure normale « anti-mobbing » puisse être appliquée. Les choses se calment entre les deux filles, mais la mère de Nancy continue son action au sein du groupe « Parents à l'écoute » changeant là aussi la donne. Ses interventions se font bruyantes lors des assemblées générales de parents d'élèves et elle attise le feu aux entrées et aux sorties d'école. Elle affirme haut et fort à qui veut l'entendre que le cas de sa fille n'a pas été géré correctement.

Le directeur de l'école primaire est prévenu, il doit protéger sa deuxième fille Eleonora (en CE1) car elle aussi a essuyé une remarque de Meriem qui lui a fait peur. Tout le monde pense que l'affaire s'arrêtera aux vacances d'été puisque la famille de Meriem annonce qu'elle rentre en Algérie. Mais quinze jours après la rentrée du 20 août, la famille revient et Meriem est à nouveau inscrite dans la classe de Nancy car c'est la 5^e qui compte le plus petit effectif. L'affaire reprend. Quand la Conseillère d'éducation l'apprend, elle convoque Meriem pour un entretien à l'issue duquel Meriem accepte d'intégrer l'autre 5^e et de discuter régulièrement de son comportement. Depuis, un certain changement des relations sociales au sein de la première 5^e s'est opéré, mais plusieurs élèves affirment que sans Meriem « on rigole moins car elle savait en remonter aux profs (...) mais on ne comprend pas pourquoi elle ne s'en est prise qu'à Nancy (...), pourquoi pas à nous ? ».

4) Mehlem et Richard

Mehlem d'origine libanaise est un élève de terminale qui étudie au lycée français depuis la grande section de maternelle. C'est un travailleur, mais il est timide et son corps est resté celui d'un adolescent. Il fait de l'acné et affiche quelques rondeurs. Il ne porte pas de vêtements de marque comme certains copains de son âge. Sa vie est consacrée aux études.

Un jour, il rentre chez lui en bus accompagné d'une camarade de classe. Richard, un élève de 4^e assez « fort en gueule » les aperçoit, le traite d'amoureux et leur demande quand ils vont coucher ensemble. Mehlem ne répond pas mais chaque fois qu'il rencontre Richard et sa bande, il se fait interpeller et dire des insanités. Le conflit dégénère peu à peu car Richard, encouragé par ceux qui le suivent et l'admirent, se retrouve piégé par son propre jeu et doit rajouter à chaque rencontre des remarques sexuelles de plus en plus osées qui touchent aussi au côté peu gracieux du corps de Mehlem. Ce dernier proteste mollement, ne sachant comment se sortir de cette situation.

Au bout d'un trimestre, ses résultats scolaires chutent et son cas est évoqué en conseil de classe, chacun s'étonnant de ce passage à vide. La Conseillère d'éducation est chargée de s'entretenir avec lui pour cerner ses problèmes et lui proposer un soutien scolaire. Au cours de la discussion, il éclate en sanglots et tout ce qu'il a vécu et qu'il a gardé pour lui ressort. Il dit ne pas comprendre pourquoi il n'arrive pas à faire face à un garçon plus jeune que lui et à sa bande. L'auteur du harcèlement est convoqué et avoue tout d'un bloc. Lui aussi pleure et affirme ensuite que cet entretien l'a libéré. Il avait été pris à son propre jeu et poussé par ses camarades, il s'est retrouvé pris dans une spirale infernale parce qu'il fallait toujours qu'il se surpasse. Les acolytes ont été aussi entendus et chacun d'entre eux a reconnu que ce jeu qui allait crescendo était nocif et les faisait se sentir mal.

Un réunion de conciliation entre Mehlem et Richard a eu lieu, elle a permis de remettre le problème à plat et Richard s'est sincèrement excusé auprès de Mehlem pour le tort qu'il lui a causé. La parole dans ce cas a été libératrice.

5) Elodie et Claire

Elodie et Anne sont sœurs jumelles. Anne a une grande amie, Hélène. Les deux sont inséparables et acceptent, quand il le faut, de s'ouvrir sur le reste de la classe et de se répartir dans d'autres groupes pour des travaux en classe. Elodie, elle, souffre de ne pas avoir d'amie privilégiée. Elle intrigue auprès d'autres couples d'amies pour s'attirer les faveurs de l'une ou l'autre. Arrive Claire, grande fille qui a connu un passage difficile lors du divorce de ses parents et qui éprouve souvent des crises d'angoisse. Elle a redoublé et vécu une année scolaire difficile, dans un pays africain, terrorisée par son maître de CMI. Ses parents savent qu'elle manque de confiance en elle et son beau-père est très attentif à son évolution. Tous deux participent aux différentes réunions pour les parents. Dès son arrivée, Elodie s'approche de Claire qui est contente de trouver quelqu'un qui l'accueille à bras ouverts. Cette amitié naissante va pourtant rapidement dériver : Claire va devoir suivre les moindres

dres pas d'Elodie, prendre systématiquement le bus avec elle, lui téléphoner tous les soirs, passer au moins une partie du week-end avec elle.

Claire est vite débordée. Elle n'ose pas refuser car elle veut conserver l'amitié d'Elodie mais elle n'a plus aucune marge de manœuvre. Elodie lui fait des crises de jalousie quand elle discute avec une autre camarade de classe. L'emprise s'amplifie et les parents de Claire constatent qu'elle a du mal à penser par elle-même : Elodie répond à sa place et Claire doit penser et agir comme elle, lui acheter des bonbons chaque soir après l'école, faire ses devoirs avec elle, jouer avec elle à ses jeux, etc.

Les parents de Claire n'osent pas aborder le problème avec ceux d'Elodie car les pères occupent des positions hiérarchiques très différentes à l'ambassade de France. Cette situation dure une année sans que la souffrance de Claire soit jugée grave par l'école. Dans ce cas encore, ce sont les résultats médiocres qui vont révéler son désarroi. Claire n'arrive pas à nommer Elodie comme en étant l'auteur. Elle dit « je ne sais pas quoi faire, je ne sais pas ». L'infirmière, la psychologue et la conseillère d'éducation la rencontrent successivement et arrivent à cerner la dépendance psychologique de Claire par rapport à Elodie. Elles dressent l'inventaire de tous les instants et de tous les actes où Claire est soumise au contrôle d'Elodie. Des entretiens réguliers sont organisés avec celle-ci pour lui faire prendre conscience que son emprise étouffe son amie. Celle-ci joue d'abord l'ingénue, essaie d'esquiver le débat, s'en prend à Claire d'avoir tout raconté puis reconnaît peu à peu sa grande influence sur elle. La conseillère d'éducation cherche alors à dénouer ce couple trop fusionnel en faisant un travail de recherche d'amies parmi les autres camarades de classe afin que la séparation ne mène pas à la solitude mais à la reconstruction d'un réseau affectif. Les parents sont informés du processus en cours. Ceux d'Elodie se sentent agressés tout d'abord puis acceptent de collaborer. Ceux de Claire sont soulagés que l'école ait pris en charge le règlement de ce harcèlement. Elodie a accepté de rencontrer pendant un certain temps la psychologue. Claire est devenue plus ouverte, plus souriante et est ravie d'avoir des amies qu'elle quitte le soir pour les retrouver le matin. Elle va mieux, la dépression est passée.

Quelques jours plus tard, la conseillère d'éducation signale pourtant un fait assez singulier : Catherine, une amie d'Elodie, tient des propos très durs et répétés envers Claire. Elle dit qu'elle aussi était seule l'an passé et que personne ne l'a aidée alors qu'inscrite dans l'autre CM2, elle avait été séparée d'Elodie. Elle prétend que chacun doit se débrouiller soi-même, d'ailleurs c'est ce qu'elle a fait. Cette souffrance n'avait été perçue par personne.

LES CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES DU HARCELEMENT

Ces cas recourent les études menées à ce sujet par Dan Olweus ou par des canadiens¹². Où qu'advienne la situation de harcèlement, ses caractéristiques restent identiques¹³.

- La répétition d'actes blessants, subtils et cachés qui se déroulent sur une longue durée, parfois plusieurs années (Nancy). Au début, les agressions sont parfois anodines puis, en s'installant dans la durée, elles prennent un tournure qui empoisonne la vie de la victime.

- Le persécuteur choisit le chemin de l'école (Richard et Elodie), les couloirs et les casiers (Meriem), le gymnase, les vestiaires, la file d'attente de la cantine, la porte d'entrée, la cour (Joëlle), le CDI. Ces lieux sont discrets, ils permettent des déplacements rapides, des activités peu structurées, de la bousculade et du bruit de fond cachant les actions et les propos désobligeants.

- Le harcèlement est plutôt moral en raison du tabou qui existe sur les contacts physiques en Suède. Les attaques sont faites d'attitudes ou de paroles destinées à blesser (Youssef, Richard, Joëlle et Meriem) ou/et à isoler la victime. Les ingratitude physique ou les effets vestimentaires font l'objet de railleries. Les connotations sexuelles sont aussi fortement présentes dans les injures (Mehlem, Yasmina).

L'impact de ce type de harcèlement est d'autant plus ravageur qu'il touche la personne d'où des réactions de dépression (Claire et Anne-Sophie), des baisses de performances scolaires (Claire, Mehlem). L'enfant se sent bafoué dans sa dignité.

Le comportement des victimes

Ce sont souvent des élèves calmes, qui ne cherchent pas à se faire remarquer (Anne-Sophie, Claire, Mehlem). Dépourvus d'agressivité, ils n'indiquent pas clairement à leur persécuteur la limite à ne pas franchir, ils n'arrivent pas à répliquer facilement. Ainsi ils deviennent des proies faciles. La fréquence et la durée des agissements vexatoires engendrent une peur grandissante chez la victime qui fuit, se replie sur elle-même, s'isole davantage ce qui ne fait que renforcer la position de celui qui harcèle. Elle choisit de s'extraire du groupe, mais cette réaction est mal perçue par les autres (On parle d'eux en terme de « mauviette »). Ses camarades n'osent plus lui montrer leur amitié de peur d'être à leur tour persécutés.

Certains signes sont révélateurs : la victime ne veut pas quitter la classe, elle fait tout pour sortir en dernier ou elle demande à aller à l'infirmerie ou au CDI. Elle cherche à prolonger le contact avec l'adulte pour se protéger et éviter la rencontre du harcelant. L'enseignant doit savoir interpréter tout changement d'attitude : découragement, maux de ventre ou de tête à répétition, tenue négligée, livres en mauvais état, absentéisme prolongé, solitude, maladies fréquentes.

¹² W. M. Craig, R. Peters et R. Konarski, 1998.

¹³ Sur un point uniquement, les situations au lycée français étonnent : la proportion importante de filles concernées.

Les filles subissent le plus souvent du harcèlement passif d'ordre psychologique et verbal (Claire, Anne-Sophie). La victime est traitée comme si elle n'existait pas : les autres se disent bonjour le matin, personne ne la salue elle, quand elle intervient, elle se trouve face à un mur de silence. Le harcelant conduit son entourage à le soutenir dans cette voie en ne lui adressant plus la parole ou en ricanant (Joëlle). Parce que ce harcèlement lui est incompréhensible, la victime s'en attribue souvent la responsabilité.

La victime se sent abandonnée par l'adulte et adopte des attitudes de soumission. Devant l'enseignant, l'élève harcelant change d'attitude et même si, quelquefois, l'adulte peut suspecter quelque chose, il n'est témoin que d'un détail et ne peut pas se rendre compte de l'envergure de l'opération. A l'inverse des harcelants, la victime sur-contrôle son comportement pour éviter le moindre acte pouvant donner lieu à de nouvelles moqueries mais, ce faisant, elle accroît son stress et se marginalise. Son anxiété peut croître jusqu'à développer des phobies. Honteuse de sa situation parce qu'elle n'arrive pas à la gérer elle-même, elle est amenée à mentir, à se taire et en souffre davantage. Elle arrive même à croire aux arguments du harcelant, à accepter sa nullité (Claire).

Le comportement des harcelants

Les élèves populaires exercent un certain ascendant sur leurs pairs. Ils n'ont pas besoin d'être encore plus populaires, ils sont déjà entourés de nombreux amis. L'élève qui harcèle veut appartenir au groupe des « leaders » (Youssef). Pour impressionner, il va entrer dans un rapport de force avec un élève faible en l'écrasant, en affichant souvent une force physique supérieure. Tout d'abord, il choisit un moment et un lieu où son acte peut passer pour « un accident », il profite des moindres particularités de sa victime, il se montre impulsif n'hésitant pas à défier de jeunes professeurs.

Victime et persécuteur peuvent être bons amis en dehors de l'école (Elodie et Claire), mais quand le persécuteur se trouve entouré de personnes qui l'admirent et rient de ses faits et gestes, il va jouer de son amitié et mettre la victime sans arrêt à l'épreuve.

Si un enfant victime de harcèlement est généralement seul, l'agresseur, lui, a des complices car pour augmenter sa popularité il est important que ses actes soient publics. Il y a ceux qui participent activement aux tracasseries et ceux qui sans intervenir « hurlent avec les loups ». Les victimes sont alors la proie de tout un groupe. L'agresseur va s'enfermer dans son propre piège et la sortie va en être plus malaisée.

Pour l'enseignant, il est important de regarder la structure de pouvoir au sein de sa classe.

LA PREVENTION DU HARCELEMENT

L'enjeu n'est pas seulement de faire face rapidement et concrètement au harcèlement, il est aussi de le prévenir en développant des pratiques de formation,

F. SCHLUND

d'information et de coopération. Voici les principaux dispositifs mis en place par le lycée français.

Le « mobbning », je connais !

Dès le début de l'année, une explication des règles de vie est faite et chaque élève est informé de l'existence du plan anti-mobbning. Il s'agit de définir un règlement de référence qui sera discuté, intériorisé, affiché en classe et signé par les élèves.

L'élève-confident

Dans chaque classe, sans discussion préalable, chacun écrit sur un bout de papier le prénom d'un enfant en qui il aurait suffisamment confiance pour pouvoir lui confier un secret. Les billets dépouillés, les noms de deux ou trois élèves sont retenus, si ceux-ci sont d'accord, pour devenir les confidents. Chacun sait qu'il peut faire appel à ces interlocuteurs privilégiés.

La « semaine de l'amitié »

Une fois par an, une semaine est organisée pendant laquelle des activités d'ouverture vers les camarades de classe sont mises en place : jeux coopératifs pour mieux se connaître et développer des réflexes de groupe, lecture et réflexion sur l'amitié à partir de livres pour la jeunesse, effort particulier pour aller vers une personne avec laquelle on a moins d'affinité, travaux de groupes, bilan sur son comportement, écriture de cartes de l'amitié. Dans cette dynamique, le « projet Charlie » consiste à faire, une fois par semaine environ, un travail avec les élèves en leur demandant ce qu'ils ressentent et quelles sont les attitudes rencontrées à divers moments : sur le chemin de l'école, quand ils pensent à la classe, à leurs camarades, au sport, aux récréations, à la cantine, à la lecture à voix haute... Différents questionnaires, oraux ou écrits, existent pour tous les niveaux d'âge. Ils sont utilisés dans des espaces de parole avec un rite bien établi où l'on doit lever la main, ne pas se moquer des autres, garder secret ce qui s'est dit dans le groupe. Le but est de renforcer la camaraderie, de promouvoir des relations sociales basées sur la gentillesse et le respect des autres. Chacun doit se sentir responsable de l'ambiance entre tous.

Des jeux de rôle

L'objectif est de jouer une situation proposée, de la laisser évoluer en observant ses réactions, celles des autres et de commenter ce qui s'est passé dans le jeu. Cette expérience et ces réflexions peuvent être réinvesties dans la réalité, notamment quand un cas de harcèlement se présente.

Des enquêtes auprès des enseignants et des élèves

Un comité d'hygiène et de sécurité avec des personnels volontaires se réunit et propose un questionnaire une fois par an à l'ensemble des personnels de l'école car il faut aussi qu'ils se sentent bien dans leur environnement de travail. Le panel des questions posées est vaste : les horaires de travail, le travail en équipe, la circu-

lation des informations, la charge de travail, l'accueil des nouveaux, la prise en compte des propositions de chacun, la possibilité de prendre des initiatives personnelles, les possibilités de développement dans le travail, les conditions matérielles, le sentiment de bien-être, l'appréciation de son travail par les supérieurs hiérarchiques, les relations avec les collègues, les relations avec les élèves, la situation générale dans l'établissement. Ce type d'enquête est obligatoire, les résultats sont soumis à discussion en assemblée générale. C'est un élément déterminant dans l'amélioration des relations. Depuis quatre ans, les indices de satisfaction sont en hausse constante.

Parce que les actes de harcèlement sont souvent invisibles et les victimes silencieuses, il faut trouver des moyens de détection efficaces. Parmi eux figure l'enquête auprès des élèves. Elle permet de faire de la prévention et de connaître les enfants qui vivent leur scolarité dans la crainte ou la difficulté d'être. Le questionnaire de la Direction des Ressources Humaines d'Ottawa¹⁴, fidèle à la version suédoise, mais rédigée en français, s'est avérée tout à fait pertinente dans notre établissement. Les élèves de CM2 et de sixième qui ont eu à remplir l'enquête et ont discuté des problèmes de harcèlement trouvent important que le sujet soit débattu publiquement et que de ce fait, les élèves les plus timides osent davantage prendre la parole quand ils se sentent rejetés ou maltraités par un ou des pairs. Chacun sait désormais quel recours il peut avoir s'il est victime de brimades.

Formations et partenariats

- La formation des délégués d'élèves notamment sur le thème « le mobbning, un mot, une idée ». Elus par leurs pairs, ce sont eux qui assurent la fonction d'élèves-confidents au collège. Ils connaissent mieux que les professeurs les perturbations vécues par leurs camarades et leur rôle de délégué leur confère une certaine reconnaissance.

- La formation des enseignants. Tous les ans, trois à quatre personnes de chaque niveau d'enseignement partent en séminaire avec le BRIS (Conseil des droits de l'enfant en société) qui compte vingt ans d'activités. Cette organisation est née suite à la mise en place de la loi interdisant les châtements corporels. Elle propose notamment un numéro d'appel à la disposition des enfants comme des adultes afin de les aider, des formateurs qui peuvent sur simple demande venir dans les écoles faire des formations plus spécifiques. Sur les 300 000 appels reçus par an, 15.5 % concernent le harcèlement. Ils émanent d'enfants âgés de 10 à 16 ans.

- La constitution d'un groupe de parents volontaires, émanation de l'Association de Parents d'élèves : « Parents à l'écoute ». Ces parents rencontrent régulièrement le proviseur, l'infirmière, la conseillère d'éducation et la psychologue. Il ont pris contact avec les autorités suédoises et des écoles qui appliquent le programme « anti-mobbning » pour voir comment se fait la mise en place. Une fois

¹⁴ Pour plus de renseignements consulter le site (en français ou en anglais selon les documents) concernant le développement des ressources humaines du Canada : <http://www.hrhc-drhc.gc.ca>. Autre site canadien exclusivement en anglais : <http://www.ssta.sk.ca>.

par an, ils organisent une réunion plénière à l'intention de tous les parents intéressés. Ils sont très conscients du fait que la manière d'appréhender les problèmes de harcèlement varie d'une culture à l'autre et que tous n'y investissent pas la même énergie. Un enfant français se confiera plutôt à sa famille, à l'inverse, un petit suédois a de fortes chances d'être pris en charge par l'équipe chargée des problèmes de harcèlement au sein de son école. Sur les cinq parents volontaires de ce groupe en 1999-2000, seul un était français, trois étaient suédois, un finlandais, ce qui ne représente pas la composition de l'école.

BILAN DE LA NOUVELLE APPREHENSION DU HARCELEMENT

Pour ce qui est du lycée, sans avoir de chiffres précis, on peut affirmer que depuis l'instauration du plan anti-harcèlement, une plus grande attention est portée aux moindres signes de violence afin que d'une agression passagère on ne passe pas à une situation de violence qui s'installe dans le temps. Le lycée a adopté la loi de la tolérance zéro. Les parents d'élèves ont porté un avis satisfaisant sur le travail accompli par la cellule « anti-mobbing » et les parents suédois ont l'impression de n'être plus seuls à soulever des problèmes de cette nature. Les différentes mesures prises ainsi depuis à présent quatre années ont permis de ressouder les relations mises à mal par l'affaire des « oreilles tirées » et le syndrome qui s'en est suivi.

Nous, enseignants du lycée français de Stockholm, avons eu au début du mal à intégrer l'esprit suédois qui sous-tend les actions contre le harcèlement. Nous avons plus l'habitude d'infliger toute une batterie de sanctions que de débattre avec les élèves. Admettre que la punition peut pousser l'enfant à récidiver nous était difficile. Débattre avec lui, lui fixer un cadre de réflexion et lui permettre de trouver des solutions par lui-même étaient des pratiques conduites essentiellement par les militants des pédagogies nouvelles. La grande majorité des enseignants ne connaissaient pas ou ne croyaient pas aux vertus de telles méthodes.

Ces différences culturelles expliquent en partie quelques distorsions dans l'application « à la française » du plan « anti-mobbing » (même si l'application du plan anti-harcèlement dans certaines écoles suédoises n'est pas non plus optimum) :

- Toutes les personnes de l'équipe éducative ne sont pas impliquées de la même manière dans le plan et beaucoup de professeurs, notamment au collège et au lycée, estiment que la gestion des cas relève avant tout de la conseillère d'éducation, de l'infirmière ou du seul « mobbing-team ». Or le plan ne peut fonctionner correctement que si tous se sentent concernés.

- La priorité de l'établissement porte sur la maîtrise du français.

- Tous les ans, trois personnes (primaire, collège et lycée) partent en séminaire organisé par le BRIS. Le retour de l'information ne se fait pas systématiquement en assemblée des membres de la communauté éducative comme cela devrait être le cas : l'apport est d'abord considéré comme personnel.

- Une autre difficulté réside dans cette ligne de partage invisible qui sépare les professeurs suédois ou assimilés comme les conjoints de Suédois et les profes-

seurs français expatriés pour 3 ou 6 ans, ceux-ci, pour la plupart, s'investissent peu dans la vie suédoise.

- Quand le règlement d'un cas est fini, chacun, victime ou harcelant, reprend sa place d'élève sans être marqué. Or, il est arrivé que les faits de violence se retournent contre le harcelant en conseil de classe quand celui-ci effectue un mauvais parcours scolaire. Il n'a finalement plus droit à l'erreur. Cette forme de sanction génère beaucoup de rancune chez les agresseurs et leur famille.

- Le plan anti-mobbing est appliqué au coup par coup. Quand la grogne monte chez les parents, le lycée organise une assemblée générale pour enrayer les demandes pressantes d'informations. Il n'y a pas de planification à long terme.

CONCLUSION

Pour sortir de la spirale infernale violence - sanctions - violence, il convient de regarder de près ce que d'autres pays expérimentent et d'en tirer des enseignements. L'exemple de la Suède est intéressant en ce qu'il ne se limite pas à quelques établissements-pilotes comme c'est souvent le cas pour les innovations en France, toutes les écoles travaillent dans le même sens avec des contraintes acceptées par tous.

La dignité des victimes, mais aussi des agresseurs, se trouve au cœur de la résolution du harcèlement et des autres types de violence scolaire. Et s'il y a urgence en matière de violence, sa gestion ne doit pas se faire dans l'urgence, mais avec des équipes de personnes désireuses de s'impliquer dans le temps. C'est un travail de longue haleine, toujours à recommencer mais cette tâche ne doit rebuter personne car il en va du bien-être de la société entière. Opter pour ce changement éducatif et pédagogique, c'est choisir une conception de l'éducation à la citoyenneté où s'élabore le sens des valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité.

Fabienne SCHLUND

Université Charles de Gaulle — Lille 3

Abstract : Harassment at school is an unconsidered problem in France. On the other hand in Scandinavian countries it is a recognized social problem that receive particular attention. This article presents a situation at the junction of Sweden and France, the one of a French school in Sweden. The paper will begin by a contextualization of ethnographic type, putting in perspective the Swedish specificities : emergence of harassment as a social problem, running of the Swedish school and treatment of harassment. This path will lead to discuss, in the framework of cases studies of harassment that took place in this French school located in Sweden, the structural characteristics of harassment, the victims' and aggressors' behaviors. Finally, a point will be made on the place now attached to the prevention in this school and on the assessment of this new apprehension of harassment.

Keywords : Violence, harassment, school, prevention, Sweden.

F. SCHLUND

Références bibliographiques

- Bonafé-Schmitt J.-P. (2000) *La médiation scolaire par les enfants*. Paris : ESF.
- Craig W. M., Peters R. & Konarski R. (1998) « L'intimidation et la victimisation chez les enfants d'âge scolaire au Canada » — *Recherche appliquée de la Direction des Ressources Humaines du Canada*.
- Leleux C. (1994) « Dilemmes moraux » — *Entre Vues*, numéro spécial pour les professeurs de morale.
- Olweus D. (1999) *Violences entre élèves, harcèlements et brutalités : les faits, les solutions*. Paris : ESF.
- Schlund F. (2000) « A propos de la violence et du « mobbning » à l'école » — *Le Nouvel Educateur* 116 (22-23).